

Bon de commande de l'abonnement général (AG).



SBB CFF FFS



En achetant un AG, vous souscrivez un contrat illimité avec pour avantage le fait que votre abonnement est renouvelé automatiquement après expiration de la période de validité, sans que vous ayez à vous en soucier.

Veuillez remplir le bon au stylo en caractères d'imprimerie, le signer et le renvoyer avec les documents nécessaires. Les bons de commande incomplets ne pourront pas être traités.

1. Choisissez votre AG (avec renouvellement automatique).

Je commande un AG valable dès le



Prix par an¹

AG Voyageurs souffrant d'un handicap

CHF 2480.-

CHF 4050.-

AG Duo partenaire

CHF 2700.-

CHF 4340.-

AG Familia enfant 6-16 ans

CHF 680.-

CHF 2760.-

AG Familia Jeunes 16-25 ans

CHF 925.-

CHF 2790.-

AG Familia partenaire

CHF 2180.-

CHF 3520.-

Sous réserve de modifications des prix et des produits. Prix: situation au 11.12.2016. Plus d'informations sur cff.ch/ag.

¹ Durée minimale du contrat six mois, paiement annuel

2. Données personnelles de la voyageuse/du voyageur (impérativement nécessaires).

Veuillez renseigner les données personnelles.

Madame Monsieur Dr Prof.

Prénom*

Nom*

Rue/n°*

Complément

Case postale

NPA*

Localité*

Pays*

E-mail

Tél./portable*

Né(e) le*

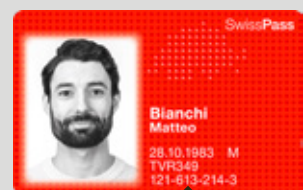
Correspondance allemand français italien

Numéro de client

Je possède déjà un SwissPass

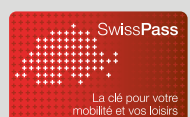
Je ne possède pas encore de SwissPass

Les champs obligatoires sont indiqués par un *.



Vous trouverez votre numéro de client à l'emplacement indiqué sur la carte.

Merci de remplir et signer la page suivante.



3. Paiement.

Numéro de contrat Businessstravel CFF

CFF Businessstravel
login SwissPass adresse électronique

Centre de coûts Businessstravel CFF

Affectation de coûts Businessstravel CFF

Veillez débiter la carte suivante:

Visa MasterCard American Express Diners Club International

N° de carte de crédit Date d'expiration

4. Votre commande et autorisation.

En tant que partie contractante resp. destinataire de la facture, je prends note qu'en signant ce contrat, j'accepte de régler dans les délais l'ensemble des créances. Les conditions générales (CG) s'appliquent. Jusqu'à la résiliation conformément aux CG, le contrat a une validité illimitée. Le droit suisse s'applique exclusivement, sous réserve d'autres dispositions légales. Le for juridique est Berne, sous réserve d'autres dispositions du code de procédure civile. Le lieu d'exécution et de poursuite pour les personnes domiciliées à l'étranger est Berne.

5. Signature du ou de la titulaire de la carte ou de la personne effectuant la commande avec cachet de l'entreprise.

En cas de paiement par une entreprise, cachet de cette dernière et signature de la personne effectuant la commande.

Localité Date

Prénom

Nom

Signature de la partie contractante



Le contrat peut être résilié au terme de chaque mois d'abonnement, en respectant le délai de résiliation d'un mois. Durée minimale du contrat: six mois. Vous trouverez d'autres informations sur ce sujet dans les CG.

Les CFF et les entreprises de transport concessionnaires déclinent toute responsabilité quant à l'exactitude des données fournies. Le traitement des données demeure soumis aux dispositions légales relatives à la protection des données.

Sous réserve de modifications

6. Avez-vous pensé à tout?

Veillez compléter ce bon de commande, le plier et le renvoyer, avec les documents demandés, au Contact Center CFF, Service Center Businessstravel, case postale 176, 3900 Brigue. Votre nouvel AG sera dans votre boîte aux lettres dans les dix jours qui suivent.

Si vous avez des questions relatives au bon de commande, veuillez nous contacter par téléphone 0848 111 456 (du lundi au vendredi de 8h à 17h30; CHF 0.08/min) ou nous envoyer un e-mail à business@cff.ch.

Documents nécessaires pour votre AG

Catégorie

AG Voyageurs souffrant d'un handicap

Les documents à joindre

- Photo d'identité originale récente et de bonne qualité¹
- Copie du passeport ou de la carte d'identité de la voyageuse/du voyageur, ainsi que de la partie contractante²
- Copie de la carte AI valide

AG Duo partenaire

- Photo d'identité originale récente et de bonne qualité¹
- Copie du passeport ou de la carte d'identité de la voyageuse/du voyageur, ainsi que de la partie contractante²
- Copie de l'AG de base ou du SwissPass avec AG de base (page avec photo)

Personnes mariées et partenariats enregistrés

- Certificat de famille ou livret de famille

Personnes non mariées

- Une attestation de domicile commune pour toutes les personnes. Faites remplir le formulaire par votre commune de domicile (il ne doit pas dater de plus de 30 jours au moment de son envoi). Le titulaire de l'AG de base doit aussi être mentionné intégralement.³

AG Familia

enfant 6–16 ans

Jeunes 16–25 ans

partenaire

- Photo d'identité originale récente et de bonne qualité¹
- Copie du passeport ou de la carte d'identité de la voyageuse/du voyageur, ainsi que de la partie contractante²
- Copie de l'AG de base ou du SwissPass avec AG de base (page avec photo)

L'enfant n'habite pas chez le parent titulaire de l'AG de base (les parents ont des domiciles distincts/sont divorcés)

- Copie du certificat de famille/certificat de partenariat ou du certificat de naissance de l'enfant
- Une attestation de domicile commune pour les jeunes de plus de 16 ans et le parent sans AG de base. Veuillez faire remplir le formulaire par votre commune de domicile.

Parents mariés/partenariats enregistrés ou parent élevant seul un enfant

- Copie du certificat de famille/certificat de partenariat ou le certificat de naissance de l'enfant
- Une attestation de domicile commune pour tous les enfants de plus de 16 ans et toutes les personnes adultes. Tous les titulaires d'un AG doivent être mentionnés.³

Parents ou parent vivant en concubinage

- Copie du certificat de famille/certificat de partenariat de la personne avec enfant ou le certificat de naissance de l'enfant
- Une attestation de domicile commune pour les deux personnes vivant en concubinage, ainsi que pour les enfants de plus de 16 ans. Le titulaire de l'AG de base doit aussi être mentionné intégralement.³

¹ Pas de photos papier scannées et imprimées par vous-même. Inscrive les prénom et nom en caractères d'imprimerie au dos de la photo. Votre photo sera sauvegardée électroniquement au maximum dix ans (jusqu'à 25 ans pendant cinq ans). Prière de n'utiliser ni trombone ni agrafe.

² Seulement lors de la première commande

³ La confirmation écrite de la commune de domicile/du contrôle des habitants (payant) ne doit pas dater de plus de 30 jours et doit contenir les points suivants: nom, prénom, adresse, date de naissance, état civil.

Formulaire sur [swisspass.ch/documentation](https://www.swisspass.ch/documentation)